



Communiqué

Pour diffusion immédiate

La Fondation ACCÉD attribue sa bourse 2011

Ottawa, le 8 août 2011 – La Fondation ACCÉD – Accès à l'éducation gérée par l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne, attribue encore cette année la bourse d'études ACCÉD qui s'élève à 1,000 \$.

La fondation ACCÉD entend améliorer l'éducation des femmes francophones résidant au Canada, notamment avec l'octroi de bourses d'études.

La bourse d'études ACCÉD est offerte à une étudiante francophone résidant au Canada inscrite à un programme d'études postsecondaires en français. La candidate doit être citoyenne canadienne ou résidente permanente, vivant dans une province autre que le Québec.

Pour postuler, les candidates doivent soumettre leur demande de bourse **avant le 30 septembre de l'année en cours** et répondre aux exigences suivantes :

- Poursuivre ses études en français durant 2011-2012 avec une inscription d'au moins sion (automnale et hivernale).
- Poster sa demande à la Fondation ACCÉD femmes au Secrétariat national.

Un jury de sélection composé de trois personnes évaluera les candidatures reçues et choisira la récipiendaire. Le nom de la récipiendaire de la bourse est dévoilé chaque année autour de la date du 6 décembre, en souvenir des 14 jeunes femmes qui ont perdu la vie à l'École polytechnique en 1989.

L'Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC) est le seul organisme qui représente, au niveau national, les femmes francophones en contexte majoritaire anglophone. Sa mission consiste à défendre les intérêts des femmes et de leur famille, à revendiquer leurs droits et appuyer leurs actions menant au développement et à l'épanouissement de leurs communautés.

— 30 —

Contact AFFC :

Manon Beaulieu, directrice générale
direction@affc.ca
Tél : 613 241-3500

Source :

Marie-Ginette Bellemare, adjointe à la direction
info@affc.ca
Tél : 613 241-3500